



La lettre de la semaine du développement durable – n°3

1 juin 2018

Le Plan Bâtiment Durable et la Caisse des Dépôts associés pour la rénovation énergétique du parc des bâtiments scolaires et universitaires.

Le [Plan de rénovation énergétique des bâtiments](#) donne la priorité à la rénovation des bâtiments des collectivités, et en particulier des bâtiments éducatifs qui représentent 150 millions de m² au sein du patrimoine des collectivités, ajoutés aux 18,6 millions de m² des universités. Le rapport propose 22 pistes opérationnelles pour rénover le parc des bâtiments scolaires et universitaires.

Le « **Plan Bâtiments éducatifs** » passe par un vaste mouvement coordonné des acteurs à l'ensemble des échelons territoriaux.

Vous trouverez dans le rapport ci-dessous de nombreux retours d'expériences révélant que l'amélioration du patrimoine éducatif est l'occasion d'une importante mobilisation susceptible de contribuer à une dynamique de changement de la société en faveur de la transition énergétique.

Pour ce projet coopératif, chaque école ou centre de loisirs participant, forme une équipe et se lance le défi de réaliser des **économies d'énergie et d'eau, essentiellement à partir d'éco-gestes** avec un suivi mensuel des consommations.

[Télécharger le rapport "Rénovation énergétique des bâtiments éducatifs"](#)

Associations et enseignants, participez à l'amélioration énergétique d'un bâtiment éducatif, et embarquez les parents, les élèves et les étudiants dans le projet : c'est là une occasion de les sensibiliser, ce qui peut également les amener à une mobilisation en faveur de la rénovation de leur habitat personnel.



Inscrivez-vous au concours CUBE 2020 jusqu'au 30 juin 2018 :

<https://cube2020.org/concours-developpement-durable/inscription-concours>

Vous aussi, participez au concours CUBE 2020, c'est simple : générer en un an le maximum d'économies d'énergie à moindres frais grâce à une meilleure gestion technique du bâtiment et un usage plus sobre des occupants. Depuis 2014, le concours a mené plusieurs centaines de candidats à une économie d'énergie moyenne de 12% en un an et jusqu'à plus de 30% pour les meilleurs.

Plusieurs bâtiments dans les DROM-COM ont participé à l'édition 2017 du concours, les lauréats étant Bureau Veritas à **Baie-Mahault** avec 20,9% d'économies, cube d'argent à Air Tahiti Nui avec 14,2% dans un bâtiment à **Papeete** et enfin à la troisième place du podium Poste Immo à **Saint Denis**.

N'hésitez pas à contacter pierre.falconnier@developpement-durable.gouv.fr pour des bâtiments d'État

Pour toute question ou information, nous sommes à votre disposition :

sedd@developpement-durable.gouv.fr

<http://www.guyane.developpement-durable.gouv.fr/edition-2018-r914.html>